

Enregistré à : SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT
MARSEILLE
Le 28/07/2025 Dossier 2025 00017162, référence 1314P61 2025 A 05187
Enregistrement : 25 € Penaltis : 4 €
Total liquidé : Vingt-neuf Euros
Montant reçu : Vingt-neuf Euros

06 IMMO
Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 4, chemin de l'Arenas - Immeuble Unity -
06200 NICE
RCS NICE 953 247 137

CESSION DE PARTS SOCIALES

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

Monsieur Saramfarz MOHAMED MUNSOOR,
Né le 1^{er} avril 1981 à JAFFNA (SRI LANKA),
Demeurant 178, rue Jean Mermoz - 13008 MARSEILLE,
Célibataire, non marié, non pacsé, ainsi déclaré,
De nationalité française,
Ayant la qualité de « résident » au sens de la réglementation fiscale.

Ci-après dénommé « Le Cédant »,

D'UNE PART,

Monsieur Mehdi MOHAMED MUNSOOR
Né le 5 août 1996 à MARSEILLE (13),
Demeurant 425, boulevard Romain Rolland Les Templiers A5 - 13009 MARSEILLE,
Célibataire, non marié, non pacsé, ainsi déclaré,
De nationalité française,
Ayant la qualité de « résident » au sens de la réglementation fiscale.

ET

Madame Julie GEORGESCU,
Née le 24 janvier 1986 à AIX-EN-PROVENCE (13),
Demeurant 178, rue Jean Mermoz - 13008 MARSEILLE,
Célibataire, non mariée, non pacsée, ainsi déclarée,
De nationalité française,
Ayant la qualité de « résidente » au sens de la réglementation fiscale.

Ci-après dénommés « Les Cessionnaires »,

D'AUTRE PART,

Le Cédant et les Cessionnaires pris ensemble ci-après dénommés « les Parties ».

IL EST PRÉALABLEMENT EXPOSÉ ET DÉCLARÉ CE QUI SUIT :

DÉCLARATIONS DU CÉDANT ET DES CESSIONNAIRES

Le Cédant déclare :

- ✓ Qu'il est célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité ;
- ✓ Que les parts cédées sont libres de tout nantissement et ne font l'objet d'aucune procédure susceptible de faire obstacle à leur cession ;
- ✓ Que la Société o6 IMMO n'est pas en état de cessation des paiements et qu'elle n'a fait l'objet d'aucune procédure de règlement amiable des entreprises en difficulté, de redressement ou de liquidation judiciaires.

Le Cédant et les Cessionnaires déclarent en outre, chacun en ce qui le concerne :

- ✓ Qu'ils ont la pleine capacité juridique pour s'obliger dans le cadre des présentes et de leurs suites, qu'ils ne font l'objet d'aucune procédure d'apurement collectif du passif dans le cadre des lois et règlements en vigueur ;
- ✓ Et qu'ils ont la qualité de résidents au sens de la réglementation des relations financières avec l'étranger.

EXPOSÉ CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

Suivant acte sous signature privée signé électroniquement en date du 6 juin 2023, il existe une société civile immobilière dénommée o6 IMMO, au capital de 1 000 euros, divisé en 1 000 parts sociales de 1 euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées, dont le siège est fixé 4, chemin de l'Arenas – Immeuble Unity - 06200 NICE, et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE, sous le numéro 953 247 137 pour une durée de 99 ans expirant le 7 juin 2122.

La société o6 IMMO a pour objet :

- La propriété, l'administration et l'exploitation par bail de tous immeubles à usage d'habitation, professionnel ou commercial, dont elle deviendra propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;
- La mise en valeur de ces immeubles, notamment par l'édification de constructions nouvelles pour toutes les destinations, la transformation des constructions déjà existantes ;
- L'achat, la prise à bail avec ou sans promesse de vente et la location et la sous location de tous autres immeubles bâties ou non bâties, ainsi que leur administration et exploitation.

Le gérant actuel de ladite Société est Monsieur Mehdi MOHAMED MUNSOOR.

Le capital social de la Société est actuellement réparti comme suit entre les associés :

- **Monsieur Saramfarz MOHAMED MUNSOOR,**
300 parts sociales en pleine propriété, numérotées de 1 à 300, ci 300 parts,
- **Monsieur Mehdi MOHAMED MUNSOOR,**
300 parts sociales en pleine propriété, numérotées de 301 à 600, ci 300 parts,
- **Madame Julie GEORGESCU,**
300 parts sociales en pleine propriété, numérotées de 601 à 900, ci 300 parts,
- **La société SUN LIFE,**
100 parts sociales en pleine propriété, numérotées de 901 à 1 000, ci 100 parts.

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ DES PARTS SOCIALES

Monsieur Saramfarz MOHAMED MUNSOOR, Cédant, possède 300 parts sociales, numérotées respectivement de 1 à 300, qui lui appartiennent en propre pour les avoir reçues en contrepartie de son apport en numéraire à la constitution de la Société.

CECI EXPOSÉ, IL EST CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 – CESSION DE 300 PARTS SOCIALES DE LA SOCIÉTÉ o6 IMMO

1.1 Cession de 150 parts sociales à Monsieur Mehdi MOHAMED MUNSOOR

Monsieur Saramfarz MOHAMED MUNSOOR, Cédant, cède et transporte, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, à **Monsieur Mehdi MOHAMED MUNSOOR**, Cessionnaire, qui accepte, 150 parts sociales de 1 euro de valeur nominale chacune, numérotées de 1 à 150, lui appartenant dans la Société.

Monsieur Mehdi MOHAMED MUNSOOR, Cessionnaire, devient unique propriétaire des parts cédées à compter de ce jour et est subrogé dans tous les droits et obligations attachés à ces parts, sans exceptions ni réserves.

Monsieur Mehdi MOHAMED MUNSOOR se conformera à compter de ce jour aux stipulations des Statuts de la Société dont il déclare avoir pris connaissance ainsi qu'aux obligations légales nées de la condition d'associé. Il jouira à compter de ce jour de tous les droits attachés à cette condition.

Monsieur Mehdi MOHAMED MUNSOOR aura seul droit aux dividendes susceptibles d'être mis en distribution sur ces parts postérieurement à ce jour.

1.2 Cession de 150 parts sociales à Madame Julie GEORGESCU

Monsieur Saramfarz MOHAMED MUNSOOR, Cédant, cède et transporte, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, à **Madame Julie GEORGESCU**, Cessionnaire, qui accepte, 150 parts sociales de 1 euro de valeur nominale chacune, numérotées de 151 à 300, lui appartenant dans la Société.

Madame Julie GEORGESCU, Cessionnaire, devient unique propriétaire des parts cédées à compter de ce jour et est subrogée dans tous les droits et obligations attachés à ces parts, sans exceptions ni réserves.

Madame Julie GEORGESCU se conformera à compter de ce jour aux stipulations des Statuts de la Société dont elle déclare avoir pris connaissance ainsi qu'aux obligations légales nées de la condition d'associé. elle jouira à compter de ce jour de tous les droits attachés à cette condition.

Madame Julie GEORGESCU aura seule droit aux dividendes susceptibles d'être mis en distribution sur ces parts postérieurement à ce jour.

ARTICLE 2 - PRIX DE CESSION DES 300 PARTS SOCIALES

La cession de la totalité des 300 parts sociales détenues par **Monsieur Saramfarz MOHAMED MUNSOOR** est consentie et acceptée moyennant le prix principal global de **TROIS CENTS (300) euros**, soit 1 euro par part sociale dont le paiement du prix est reparti de la manière suivante :

Monsieur Mehdi MOHAMED MUNSOOR 150 euros

Madame Julie GEORGESCU 150 euros

Monsieur Mehdi MOHAMED MUNSOOR et **Madame Julie GEORGESCU**, Cessionnaires, ont payé à l'instant même le Cédant qui le reconnaît et leur donne valable et définitive quittance.

ARTICLE 3 - AGRÉMENT DE LA CESSION

Conformément aux stipulations de l'article 13 des Statuts de la Société 06 IMMO « *Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans les conditions ci-dessous. Toutefois, seront dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des descendants ou descendants du cédant* »

Par conséquent, la présente cession de parts est dispensée d'agrément de la collectivité des associés.

ARTICLE 4 - REMISE DE PIÈCES

Le Cédant a remis présentement aux Cessionnaires qui le reconnaissent, la copie des Statuts, certifiée conforme par la gérance de la Société.

ARTICLE 5 - DÉCLARATION POUR L'ENREGISTREMENT ET PLUS-VALUE

Le Cédant déclare que la société o6 IMMO est soumise à l'impôt sur les sociétés et que les parts sociales cédées ont été créées en vue de rémunérer les apports effectués à la Société.

Ils précisent que la Société est une société à prépondérance immobilière au sens de l'article 726 du Code général des impôts et déclare en application des dispositions de l'article 74 SJ de l'Annexe II du Code général des impôts :

- ✓ Que le prix global de cession est de **TROIS CENTS (300) euros**, soit 1 euro par part sociale.

Il sera perçu un droit de 5 % assis sur le prix exprimé et le capital des charges qui peuvent ajouter au prix ou sur une estimation des parties si la valeur réelle est supérieure au prix augmenté des charges, conformément aux dispositions de l'alinéa 1 du II de l'article 726 du Code général des impôts.

Eu égard au montant de la cession, il sera prélevé le minimum de perception au titre des droits d'enregistrement.

Les Parties confirment enfin avoir été informées du fait que la présente cession de parts sociales est susceptible de générer une imposition des éventuelles plus-values constatées. Le Cédant déclare faire son affaire personnelle, selon le régime des plus-values immobilières privées, de la déclaration de plus-value sur cession de droits sociaux (formulaire n° 2048-M-SD, Cerfa n° 12358*10) et du paiement des droits exigibles.

Article 6 : FORMALITÉS DE PUBLICITÉ – POUVOIRS

La présente cession sera signifiée à la Société dans les conditions prévues par l'article 1690 du Code civil. Toutefois, cette signification pourra être remplacée par le dépôt d'un original du présent acte au siège social contre remise par la gérance d'une attestation de ce dépôt.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux ou de copies des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

ARTICLE 7 - FRAIS

Les frais et droits des présentes et ceux qui en seront la conséquence seront supportés par les Cessionnaires qui s'y obligent.

Cession signée électroniquement aux dates indiquées en signature.

LE CÉDANT

M. Saramfarz MOHAMED MUNSOOR
(Signature)

14/6/2023

LES CESSIONNAIRES

Mme Julie GEORGESCU
(Signature)

M. Mehdi MOHAMED MUNSOOR
(Signature)

14/6/2023

14/6/2023

Certificate Of Completion

Envelope Id: 8C1E179E1CC04B94AA9B8AECAE474EEB

Status: Completed

Subject: 06 IMMO - Acte de cession de parts sociales

Source Envelope:

Document Pages: 6

Signatures: 3

Envelope Originator:

Certificate Pages: 2

Initials: 15

Closd

AutoNav: Enabled

168 rue saint denis paris 75002

EnvelopeD Stamping: Enabled

Paris, 75002

Time Zone: (UTC+01:00) Brussels, Copenhagen, Madrid, Paris

contact@closd.fr

IP Address: 217.182.84.163

Record Tracking

Status: Original

Holder: Closd

Location: DocuSign

14-Jun-2023 | 08:17

contact@closd.fr

Signer Events

Julie GEORGESCU

Signature

julieinternet@hotmail.fr

**Timestamp**

Security Level:

Sent: 14-Jun-2023 | 08:17

.Password

Viewed: 14-Jun-2023 | 09:17

ID: 217adae4-91c9-41bd-a20a-fb48423f6cc3

Signed: 14-Jun-2023 | 09:17

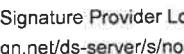
14-Jun-2023 | 09:17, Digital Certificate

Signature Adoption: Pre-selected Style

Using IP Address: 109.71.137.90

Signature Provider Details:Signature Type: DocuSign Protect & Sign (Client Signature Provider Location: <https://ps-ws.dsf.docusign.net/ds-server/s/noauth/psm/tsp/sign>)

ID: DDE5E85D-4085-40B6-8785-DA3CCD16D81E)



Signature Issuer: DocuSign Cloud Signing CA -

SI1

Authentication: SMS (+33688645239)

Electronic Record and Signature Disclosure:

Not Offered via DocuSign

Mehdi MOHAMED MUNSOOR

direction@sun-life.pro



Security Level:

Sent: 14-Jun-2023 | 08:17

.Password

Viewed: 14-Jun-2023 | 09:03

ID: ece49c79-942d-4eb9-9a4c-2be3cf484599

Signed: 14-Jun-2023 | 09:05

14-Jun-2023 | 09:05, Digital Certificate

Signature Adoption: Pre-selected Style

Using IP Address: 86.227.33.125

Signature Provider Details:Signature Type: DocuSign Protect & Sign (Client Signature Provider Location: <https://ps-ws.dsf.docusign.net/ds-server/s/noauth/psm/tsp/sign>)

ID: DDE5E85D-4085-40B6-8785-DA3CCD16D81E)

Signature Issuer: DocuSign Cloud Signing CA -

SI1

Authentication: SMS (+33688645239)

Electronic Record and Signature Disclosure:

Not Offered via DocuSign

Saramfarz MOHAMED MUNSOOR

saram@avenergies.fr



Security Level:

Sent: 14-Jun-2023 | 08:17

.Password

Viewed: 14-Jun-2023 | 09:18

ID: 0c68b6ac-2a5c-4d3b-80ca-6a89c0693a70

Signed: 14-Jun-2023 | 09:18

14-Jun-2023 | 09:18, Digital Certificate

Signature Adoption: Drawn on Device

Using IP Address: 109.71.137.90

Signature Provider Details:Signature Type: DocuSign Protect & Sign (Client Signature Provider Location: <https://ps-ws.dsf.docusign.net/ds-server/s/noauth/psm/tsp/sign>)

ID: DDE5E85D-4085-40B6-8785-DA3CCD16D81E)

Signature Issuer: DocuSign Cloud Signing CA -

SI1

Authentication: SMS (+33688645239)

Electronic Record and Signature Disclosure:

Not Offered via DocuSign

In Person Signer Events	Signature	Timestamp
Editor Delivery Events	Status	Timestamp
Agent Delivery Events	Status	Timestamp
Intermediary Delivery Events	Status	Timestamp
Certified Delivery Events	Status	Timestamp
Carbon Copy Events	Status	Timestamp
Witness Events	Signature	Timestamp
Notary Events	Signature	Timestamp
Envelope Summary Events	Status	Timestamps
Envelope Sent	Hashed/Encrypted	14-Jun-2023 08:17
Certified Delivered	Security Checked	14-Jun-2023 09:18
Signing Complete	Security Checked	14-Jun-2023 09:18
Completed	Security Checked	14-Jun-2023 09:18
Payment Events	Status	Timestamps